



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 035

Le jeudi 23 avril 2026

Présidente : Karina Gould



Comité permanent des finances

Le jeudi 23 avril 2026

• (0900)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.)): La séance est ouverte. Bonjour, chers collègues.

Bienvenue à la 35^e réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte; il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Je rappelle aux participants les points suivants. Ceux et celles qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône en forme de microphone pour activer leur micro. Je vous prie de vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Les personnes qui utilisent l'application Zoom peuvent choisir, au bas de l'écran, le canal d'interprétation voulu: parquet, anglais ou français. Les personnes qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal souhaité.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 9 mars 2026, le Comité reprend son étude de la dette des ménages au Canada.

Accueillons maintenant nos témoins.

[Français]

Nous souhaitons la bienvenue à M. Philippe d'Astous, professeur agrégé de HEC Montréal, qui témoignera à titre personnel.

[Traduction]

Nous recevons aussi Brian Dijkema, président de Cardus pour le Canada. Se joignent également à nous Grant Bazian, président, et Sheri Aberback, vice-présidente principale, de MNP LLP.

Tous les témoins qui comparaissent par vidéoconférence ont effectué un test de son obligatoire. Nous allons maintenant passer aux déclarations préliminaires.

[Français]

Monsieur d'Astous, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Philippe d'Astous (professeur agrégé, HEC Montréal, à titre personnel): Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette étude.

Je m'appelle Philippe d'Astous. Je suis professeur agrégé et directeur du laboratoire en éducation financière, à HEC Montréal.

Dans le cadre de mes recherches, j'ai étudié la dette des ménages sous plusieurs angles, notamment, les paiements minimums sur les cartes de crédit, les achats par versements multiples et les paiements hypothécaires. Un des constats que je fais dans mes recherches, c'est que le problème n'est pas seulement l'endettement des ménages, mais le fait que plusieurs produits de crédit demeurent difficiles à comprendre, même pour des consommateurs instruits. L'endettement peut donc devenir problématique si des ménages prennent des décisions de crédit aujourd'hui, sans bien en comprendre les implications futures.

Je donne un cours de finances personnelles dans le cadre du baccalauréat en administration des affaires à HEC Montréal, et je constate que plusieurs mécanismes de base de la dette sont mal compris, même par des étudiants universitaires en gestion. Par exemple, est-ce que la banque facture des intérêts sur ma carte de crédit lorsque j'effectue seulement le paiement minimum? Les paiements par versements égaux que je vois en ligne sont-ils vraiment sans frais? À titre d'exercice, nous étudions en classe des contrats de dette pour mieux en comprendre les modalités, et force est de constater que leur lecture demeure souvent ardue.

Pour bien comprendre là où nous sommes rendus avec le niveau d'endettement des ménages, nous devons aussi nous assurer que les consommateurs comprennent l'impact de leurs choix financiers. Sinon, ils peuvent se retrouver plus vulnérables en cas de coups durs dans l'avenir. En prenant l'exemple du paiement minimum sur les cartes de crédit, j'ai pu montrer dans mes travaux qu'il y a deux types de consommateurs susceptibles d'effectuer le paiement minimum et, donc, de devoir payer des frais d'intérêts élevés: ceux qui n'ont pas la capacité de payer plus et ceux qui ont la capacité de payer plus, mais qui ne comprennent peut-être pas le coût élevé des intérêts qu'ils paient en effectuant seulement le paiement minimum.

Quand nous étudions les achats par versements multiples, mes recherches montrent que certains ménages ont tendance à faire appel à ces prêts à répétition, ce qui implique qu'ils doivent cumuler la gestion de nombreux paiements mensuels, et cela les met davantage à risque de se retrouver en défaut de paiement.

Parce qu'il génère des coûts, le recours au crédit à intérêt élevé représente un compromis entre la consommation aujourd'hui supportée par le coût des intérêts, et la capacité à payer dans l'avenir. Les ménages doivent donc bien comprendre, au moment où ils s'endettent, que leurs choix présents peuvent restreindre leur marge de manœuvre future, même s'ils ne mènent pas à la faillite.

Il y a donc deux éléments qui semblent ressortir de mes constats pour améliorer la situation. Premièrement, je pense qu'il est important de présenter le coût réel du crédit de façon claire et simple, ainsi que de mettre en lumière le coût qui est payé lorsqu'un paiement est manqué, pas seulement lorsque tous les paiements sont faits à temps.

Ensuite, il demeure important de redoubler les efforts de littératie financière en amont pour que les jeunes consommateurs, qui sont les emprunteurs de demain, soient mieux outillés pour comprendre les conséquences de leurs décisions d'endettement. La recherche montre que l'éducation a de meilleurs résultats lorsqu'elle est faite juste à temps, c'est-à-dire au moment où les décisions d'emprunt se prennent.

Je tiens à vous remercier de votre invitation. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions dans les deux langues officielles.

• (0905)

La présidente: Merci, monsieur d'Astous.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Dijkema, qui dispose de cinq minutes.

Brian Dijkema (président, Canada, Cardus): Merci, madame la présidente.

Merci, tout le monde. Merci pour votre travail.

Je suis Brian Dijkema, président de Cardus au Canada. Cardus est un groupe de réflexion qui étudie les relations entre les individus, les marchés, l'État et la société civile. Notre objectif est de voir la société civile, les marchés et l'État travailler ensemble pour former une société épanouie.

Aujourd'hui, je vais vous parler des effets de l'introduction des jeux de hasard et d'argent en ligne, en particulier des paris sportifs, sur la dette des ménages. Je vais vous présenter des données issues de nos études, ainsi qu'une ou deux recommandations qui pourraient contribuer à régler ce problème.

Les jeux de hasard et d'argent en ligne, en particulier les paris sportifs, ont été introduits au Canada en 2019, par l'intermédiaire d'une exemption que le gouvernement fédéral a accordée aux provinces à cette fin. Aujourd'hui, environ un jeune adulte sur trois fait des paris en ligne. En Ontario seulement, le nombre de comptes de joueurs en ligne s'élève à environ 1,3 million.

Je tiens à être clair: on ne parle pas de personnes qui jouent au poker un samedi soir ou à des jeux pareils; on parle de personnes qui font des paris en ligne. La moyenne des pertes nettes associées aux 1,3 million de comptes de joueurs en ligne se chiffre à 283 \$ par mois.

Selon le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, les joueurs ne devraient pas dépenser plus de 1 % du revenu avant impôt de leur ménage. Pour que ce chiffre — 283 \$ de pertes par mois — corresponde à ce pourcentage, il faudrait que le revenu d'un joueur s'élève à 340 000 \$. Moi qui vis en Ontario, je peux vous assurer que ce n'est pas le salaire moyen. Pour dépenser en deçà de 1 % de son revenu, il faudrait qu'un ménage moyen de l'Ontario perde moins de 89 \$ par mois. Autrement dit, le chiffre réel est au deçà de trois fois plus élevé que la limite sûre acceptable.

Les joueurs qui dépassent la limite acceptable de 1 % sont 4,3 fois plus susceptibles de connaître des difficultés d'ordre financier — les difficultés dont parlait le professeur d'Astous, comme les problèmes relatifs aux intérêts. Ils sont aussi 4,7 fois plus susceptibles d'éprouver des difficultés d'ordre relationnel: divorce, violence conjugale, etc. Ils sont 3,9 fois plus susceptibles d'avoir des difficultés d'ordre émotionnel ou psychologique, dont la dépression, l'anxiété et autres. Ils sont également 4,4 fois plus susceptibles d'éprouver des difficultés associées à des problèmes de santé, par exemple, l'usage de substances. C'est un énorme défi au Canada.

Toujours selon le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, près d'un quart des joueurs en ligne rapporte avoir subi un niveau élevé de conséquences négatives des jeux de hasard et d'argent, y compris la baisse de leurs économies, l'augmentation de leurs dettes de cartes de crédit — les dettes dont parlait M. d'Astous — et de la difficulté à gérer le revenu du ménage.

Nous avons comparé la situation à un régime qui interdit aux sociétés privées d'offrir des jeux en ligne. Nous nous sommes penchés sur le nombre de demandes qui ont été faites auprès de services de soutien en matière de santé mentale et de dépendance. Au cours des dernières années, le nombre de demandes a augmenté de 144 %; en particulier, il a augmenté de 337 % chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans. C'est un sérieux problème.

Nous avons constaté que ces données reflètent des preuves empiriques recueillies aux États-Unis. Je vais vous en présenter quelques-unes.

Aux États-Unis, on a étudié la différence entre les États qui autorisent le pari sportif en ligne. Dans les États où il y a des formes légales de pari sportif, les cotes de crédit ont diminué d'environ 0,3 %. Dans les endroits où l'accès au pari sportif en ligne est légal, l'effet est près de trois fois plus grand. En outre, 3 à 4 ans après la légalisation du pari en ligne, les taux de faillite avaient augmenté de 25 à 30 %. On commence à voir la même chose en Ontario et à d'autres endroits où le pari en ligne est maintenant légal. De plus, les activités de recouvrement des créances ont augmenté de 8 %, et les crédits consolidés — les prêts que les gens utilisent pour essayer de gérer leurs dettes — ont augmenté de 10 %. C'est un problème majeur.

Qu'est-ce qui explique cette situation? Les séries éliminatoires de la coupe Stanley sont en cours. Tous espèrent que les Canadiens de Montréal rapporteront la coupe au Canada — en tout cas, moi, je l'espère. La réalité, c'est que de plus en plus de gens qui regardent des sports en ligne se font harceler sans relâche par des acteurs qui les encouragent à parier. Il s'agit souvent de jeunes qui regardent des sports pour la première fois et qui apprennent à les comprendre strictement du point de vue des paris.

Selon une étude, durant chaque minute d'une émission de sport, le pari sportif est évoqué 2,8 fois. En moyenne, environ un cinquième de la durée totale d'une émission comporte une référence quelconque aux jeux d'argent. Quand vous regarderez les Canadiens remporter le match vendredi, jetez un œil à la bande et portez attention aux annonces publicitaires; vous ne pourrez pas y échapper.

C'est un enjeu important, et il existe des solutions. Le jeu en ligne a de nouvelles répercussions négatives sur les ménages canadiens et l'endettement. De plus, il vise un groupe particulièrement vulnérable: les jeunes hommes qui ont de la difficulté à économiser, à trouver du travail, etc.

• (0910)

Nous encourageons le Comité à reconnaître que ce facteur contribue énormément et de plus en plus au problème de l'endettement au Canada. Il faut agir. J'attire votre attention sur le projet de loi de la sénatrice Marty Deacon...

La présidente: Monsieur Dijkema, je vous prie de conclure rapidement.

Brian Dijkema: Je vous encourage à suivre l'évolution de ce projet de loi et à l'appuyer si vous le pouvez.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci. Votre enthousiasme est le bienvenu. J'ai remarqué que beaucoup de visages autour de la table se sont illuminés quand vous avez parlé des Canadiens de Montréal.

Maintenant, j'invite les témoins de MNP à faire leur déclaration préliminaire.

Vous disposez de cinq minutes.

Grant Bazian (président, MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.): Merci, madame la présidente, et merci aux membres du Comité.

Je m'appelle Grant Bazian. Je suis président de MNP ltée, l'un des plus importants cabinets spécialisés en insolvabilité des consommateurs du Canada. Je suis établi à Vancouver. Il n'y a aucun espoir que les Canucks remportent la coupe de sitôt.

À mes côtés se trouve Sheri Aberback, vice-présidente principale de MNP ltée. Mme Aberback est établie à Montréal.

Chaque année, nos syndicats rencontrent des milliers de Canadiennes et de Canadiens, et les tendances que nous observons sont les mêmes d'un océan à l'autre. Comme vous le savez, l'endettement des ménages au Canada est le plus élevé du G7, mais il ne s'agit pas seulement d'une statistique macroéconomique. Ce que nous voyons chaque jour, c'est la réalité derrière ces données: des renouvellements de prêts hypothécaires qui font augmenter les paiements par des centaines, voire des milliers de dollars par mois; un coût de la vie qui augmente plus vite que les revenus; le recours au crédit pour couvrir les dépenses de base; de jeunes familles qui accèdent au marché du logement avec un endettement record; et des aînés à revenu fixe qui peinent à joindre les deux bouts. Ces pressions sont nationales et persistantes.

Le logement est le principal moteur de l'endettement des ménages. Beaucoup de Canadiens n'ont aucune marge de manœuvre, et même un choc modeste — une perte d'emploi, une maladie ou une hausse des taux — peut déclencher une crise. L'inflation a ralenti, mais la hausse cumulative des prix a eu un effet négatif durable sur les budgets, surtout lorsque les salaires n'ont pas suivi le même rythme.

Parallèlement, davantage de Canadiens se tournent vers du crédit à taux d'intérêt élevé, qui peut rapidement devenir un fardeau à long terme. Au moment où ils consultent un syndic, beaucoup ont déjà atteint la limite de leurs cartes de crédit, ils ont contracté des prêts à taux d'intérêt élevé, ils ont utilisé des produits de type « prêt sur salaire », ou ils ont refinancé leur maison, parfois plus d'une fois. Ces tendances reflètent le manque de solutions de rechange et une intervention tardive.

La détresse financière est aussi un enjeu de santé mentale. Beaucoup des personnes que nous rencontrons vivent de l'anxiété, de la dépression et un stress accablant, souvent après avoir attendu trop

longtemps avant de demander de l'aide. Par ailleurs, depuis sept ans, en collaboration avec Ipsos, MNP effectue un sondage de l'Indice des dettes à la consommation. Plusieurs tendances et préoccupations claires et récurrentes en ressortent: une confiance en baisse après des chocs économiques répétés; une dépendance croissante au crédit pour les besoins essentiels; une marge de sécurité financière qui s'amenuise — plusieurs se trouvent à moins de 200 \$ de l'insolvabilité chaque mois; une pression émotionnelle grandissante; des améliorations saisonnières qui ne font plus remonter le moral; des décisions financières reportées, sans amélioration de la résilience; ainsi qu'une vulnérabilité qui s'élargit chez les jeunes, chez les ménages à faible revenu et, de plus en plus, chez les Canadiens à revenu moyen.

Les Canadiens s'adaptent au stress chronique plutôt que de s'en remettre.

Le constat le plus important que je peux vous offrir est le suivant: l'endettement élevé des ménages reflète des lacunes en littératie financière, des pratiques de prêt qui normalisent l'endettement à long terme, ainsi que des pressions structurelles, notamment les coûts de logement, l'inflation et des taux d'intérêt qui augmentent plus vite que les revenus.

Je cède maintenant la parole à ma collègue.

• (0915)

[Français]

Sheri Aberback (vice-présidente principale, MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.): Je vous remercie, monsieur Bazian.

Nous formulons quatre recommandations. La première est d'accroître la sensibilisation du public aux options d'allègement de la dette réglementée au niveau fédéral. Une information publique plus claire éviterait que les personnes se tournent vers des consultants non autorisés qui facturent des frais élevés.

La deuxième recommandation est de renforcer la protection des consommateurs relativement au crédit à des taux d'intérêt élevés. Les produits à coût élevé enferment les ménages dans un endettement de longue durée. Un encadrement plus strict de la divulgation, des limites à la tarification abusive et des incitatifs favorisant des solutions de rechange moins coûteuses réduiraient les préjudices.

La troisième recommandation est de s'attaquer au lien entre le logement et l'endettement. Améliorer l'abordabilité du logement en augmentant l'offre et en réduisant les obstacles à la construction diminuerait le besoin d'emprunter de façon excessive.

La quatrième recommandation est d'appuyer une éducation financière pratique. L'éducation devrait porter sur des décisions concrètes, par exemple les renouvellements hypothécaires, les stratégies de remboursement, l'épargne d'urgence, les signes avant-coureurs et la compréhension des intérêts. Des outils pratiques renforcent la résilience.

En conclusion, l'endettement des ménages n'est pas seulement une statistique macroéconomique. C'est une réalité quotidienne pour des millions de personnes. Le régime d'insolvabilité est un mécanisme de protection essentiel, mais il devrait demeurer un dernier recours. Grâce à une intervention plus précoce, à des protections renforcées et à des politiques qui s'attaquent aux causes profondes, de nombreux Canadiens pourraient éviter l'insolvabilité.

Je vous remercie. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Je remercie tous les témoins.

[Traduction]

Nous allons commencer par M. Kelly.

Vous disposez de six minutes.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Merci.

Je vais m'adresser aux témoins de MNP. Le Comité a entendu à maintes reprises que tout ce qui nous protège d'un nombre catastrophique de cas d'insolvabilité, de saisies et de situations de la sorte, c'est la résilience des Canadiennes et des Canadiens, qui parviennent à s'en sortir en refinançant sans cesse leurs dettes, en se privant de biens indispensables et en épuisant leurs économies. L'insolvabilité est un indicateur tardif parce que les gens puisent dans leurs économies, ils coupent dans leurs dépenses et ils échelonnent le remboursement de leurs dettes sur de plus longues périodes.

S'agit-il d'une manière viable pour notre économie de soutenir l'endettement, d'autant plus que la vaste majorité des renouvellements de prêts hypothécaires se traduisent par des paiements plus élevés pour les consommateurs, étant donné le moment où la plupart ont contracté leurs dettes?

Grant Bazian: C'est une très bonne question.

Ce que nous constatons, c'est que les gens ont davantage recours aux prêts à taux d'intérêt élevé et aux produits de type « prêt sur salaire ». Avant la pandémie de COVID-19, quand les gens nous consultaient, leur bilan comptait un ou deux prêts de ce type; maintenant, ils en comptent plusieurs. Comme vous l'avez dit, les gens s'endettent plus lourdement pour survivre.

Est-ce viable? Je pense que tant que les gens effectuent les paiements minimaux et qu'ils ressentent de la pression, ils continueront à vivre de cette façon. Un jour, ils connaîtront un point de bascule — un choc ou une crise —, que ce soit une perte d'emploi, une maladie, une séparation ou un divorce, ce qui aura inévitablement un effet négatif sur leurs liquidités. Leur situation pourrait devenir critique au point de les conduire à l'insolvabilité. Le cas échéant, ils pourraient avoir besoin de nos services pour déclarer faillite ou faire une proposition.

Pat Kelly: Si la perte d'emploi est le point de bascule principal ou la situation la plus susceptible de mener à l'insolvabilité, que pensez-vous des données sur l'emploi? En février, il y a eu 108 000 pertes d'emplois. Je crois que les chiffres du mois de mars n'ont pas encore été rendus publics.

Que pensez-vous de la hausse du chômage et de son effet sur l'endettement des Canadiens?

Grant Bazian: Je présume que des emplois sont aussi créés; je ne sais donc pas ce qui se passera.

Si les gens qui perdent leur emploi ne trouvent pas un nouvel emploi rapidement, c'est certain qu'ils devront utiliser d'autres formes de crédit ou encore leurs économies. Pendant combien de temps cette situation sera-t-elle viable? C'est difficile à dire, mais je présume qu'ils finiront par trouver un nouvel emploi, même s'il ne sera pas nécessairement de même niveau que leur poste précédent.

Est-ce viable? C'est dur à dire.

● (0920)

Pat Kelly: Le chiffre de 108 000 représente une perte nette; ce sont donc 108 000 personnes qui n'ont pas trouvé de nouvel emploi.

J'aimerais parler de vos recommandations, plus précisément de la troisième. Le logement est le principal moteur de l'endettement. Je présume que la pression liée au logement compte parmi les facteurs qui poussent les gens à avoir recours aux prêts à taux d'intérêt élevé, aux prêts à salaire, aux cartes de crédit et aux produits de ce genre.

Vous aviez beaucoup de choses à dire au sujet de l'offre de logements. Avez-vous quelque chose à ajouter par rapport à cette recommandation? Je pense que le Comité serait heureux d'entendre vos observations.

Grant Bazian: La pénurie de logements semble être une évidence, et les gens veulent garder leur maison, s'ils en ont une. Ils consacrent tout leur temps et tout leur argent à essayer de garder leur maison; dès lors, ils négligent le reste de leurs paiements. Quand les gens font appel à nous, il y a deux choses qu'ils veulent garder: leur maison et leur voiture.

La pénurie de logements peut les contraindre à se rabattre sur d'autres solutions, comme un logement à loyer élevé, ce qui affecte leurs liquidités.

Pat Kelly: Lundi, un témoin nous a dit que les mises en chantier avaient chuté en Ontario. Le mois dernier, il n'y a eu absolument aucune mise en chantier d'appartements en copropriété dans la région du Grand Toronto, et les mises en chantier de tous les autres types de logements sont à la baisse.

Selon vous, quelle incidence cette situation aura-t-elle sur l'insolvabilité et l'endettement des Canadiens?

Grant Bazian: Je ne sais pas si c'est lié à 100 % au fait qu'ils ne parviennent pas à accéder à la propriété. Ils doivent vivre quelque part, alors ils louent probablement un logement. S'il y a une pénurie de logements, les loyers risquent d'augmenter. Ce pourrait être un point de bascule pour certains — s'ils n'ont pas les moyens de payer le loyer —, qui viendraient alors nous voir pour régler leurs problèmes financiers.

Pat Kelly: Rapidement, dans la minute qu'il me reste, monsieur d'Astous, vous avez évoqué les contrats rédigés en langage clair, la nécessité d'expliquer plus clairement aux Canadiens les emprunts qu'ils font et d'améliorer la littératie financière.

Compte tenu de tous les facteurs dont nous avons déjà entendu parler aujourd'hui — à savoir l'abordabilité, les pressions causées par le coût de la vie, les salaires qui ne suivent pas le coût de la vie et l'augmentation des intérêts sur des prêts comme les hypothèques —, y a-t-il une autre solution que d'accroître la productivité économique pour permettre une augmentation des salaires et des revenus afin de venir en aide aux gens à long terme?

Je suis favorable à la littératie financière et aux contrats rédigés en langage clair, mais rien de tout cela ne réglera la crise du coût de la vie.

Philippe d'Astous: Bien entendu. Vous devez comprendre, lorsque vous signez le contrat, que cela limitera vos possibilités d'ajustement à l'avenir. Je pense que c'est là-dessus que j'aimerais insister.

Pat Kelly: D'accord.

La présidente: Merci, monsieur Kelly.

Nous allons poursuivre avec M. MacDonald pour six minutes.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins.

Nous avons constaté qu'un thème revenait dans le cadre de cette étude échelonnée sur plusieurs semaines où nous avons entendu de nombreux témoins. Il est évident que les Canadiens sont aux prises avec des dettes. Je pense que la forte inflation qui a pris fin il y a environ un an et demi commence à offrir un peu de répit. J'ai entendu dire que les salaires ne suivent pas l'inflation. En réalité, les salaires ont dépassé l'inflation au cours des 12 derniers mois depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre Carney. C'est ce que nous constatons.

Ce sur quoi je veux vraiment me concentrer — et ce qui m'intéresse —, ce sont les propos de M. d'Astous sur le comportement et son influence sur les décisions des gens.

Professeur, on constate que de nombreuses institutions financières offrent des paiements échelonnés. Même les cartes de crédit, que ce soit chez BMO ou ailleurs, permettent désormais d'échelonner les paiements sur plusieurs mois. Les plateformes bancaires numériques proposent des offres spéciales. C'est une situation à laquelle nous n'étions pas confrontés auparavant. Cela crée-t-il plus de problèmes pour les gens?

En fractionnant ces paiements en plus petits montants, font-ils de mauvais choix en tant que consommateurs? Pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

Philippe d'Astous: C'est une excellente question. J'ai étudié des données administratives bancaires concernant les consommateurs qui utilisent ces prêts à tempérament. Les prêts à tempérament figurant dans nos données correspondaient à l'ancien type de prêts. Vous achetez un canapé et le payez en plusieurs versements ou vous achetez un téléviseur et le payez en plusieurs versements. L'une de nos conclusions était que tous les types de consommateurs sont plus susceptibles de contracter un nouveau prêt dès que le premier arrive à échéance, qu'ils disposent ou non de liquidités. Cela nous indique que certaines personnes dépendent de ces types de prêts, même si elles disposent peut-être des liquidités nécessaires pour s'en passer. Pour une raison ou une autre, elles acceptent de payer des intérêts élevés pour contracter ces prêts, et ces intérêts élevés qu'elles paient ne sont pas très productifs. C'est de l'argent qu'elles pourraient utiliser à d'autres fins — peut-être pour améliorer leur éducation ou trouver un meilleur emploi —, mais elles l'utilisent pour consommer.

● (0925)

Kent MacDonald: Je vais passer à un autre sujet. Vous avez parlé de la littératie financière. Quelques témoins ont mentionné que c'est un sujet qui a été soulevé.

On voit des étudiants entrer à l'université de nos jours, et le monde est bien différent de ce qu'il était. Si vous avez mon âge et que vos enfants sont grands... Quand j'allais à l'école, on payait en espèces. Il n'y avait pas de cartes de crédit. On ne courait pas le risque de faire de mauvais choix. Aujourd'hui — et je l'ai vécu avec mes enfants —, ils doivent gérer leurs frais de scolarité, le loyer, les cartes de crédit et leur première expérience loin de la maison, et ils n'ont souvent pas les connaissances financières nécessaires pour gérer tout cela en même temps.

Madame Aberback et monsieur d'Astous, pourriez-vous dire comment nous pourrions mieux préparer les jeunes adultes à comprendre les modalités financières?

Sheri Aberback: Absolument. Je pense que plus on commence l'éducation tôt, mieux c'est. Même à l'école primaire, on peut commencer à expliquer aux élèves le principe: on ne peut dépenser que ce que l'on a. Autrefois — lorsque vous parliez d'argent liquide —, lorsque vous aviez 20 \$ dans votre poche, lorsqu'il était dépensé, c'était fini. Ce n'est plus pareil de nos jours. Il est très facile d'utiliser une carte de crédit ou de débit. C'est amusant. C'est une expérience différente.

Plus tôt on commencera à éduquer les enfants, mieux ce sera. Ainsi, lorsqu'ils arriveront à l'école secondaire et plus tard, on espère qu'ils comprendront beaucoup mieux les produits financiers disponibles et ce que signifie réellement d'être solvable, d'avoir plus et d'épargner — et même si ce n'est qu'un dollar par semaine, il faut épargner pour l'avenir.

Philippe d'Astous: Je ne peux qu'être d'accord avec vous.

Je veux seulement ajouter que les étudiants arrivent dans ma classe et ne comprennent pas, par exemple, que l'on continue de payer des intérêts sur sa carte de crédit si on fait seulement le paiement minimum. Toutefois, lorsqu'on leur enseigne qu'ils paient des intérêts, ils comprennent et tireront parti de cet enseignement.

L'éducation financière fonctionne. La littératie financière est importante. C'est la base indispensable pour éviter qu'ils soient surendettés un jour.

Kent MacDonald: Un niveau d'endettement élevé est certainement un problème auquel de nombreux Canadiens sont confrontés. En tant que fonctionnaires, que recommanderiez-vous de faire différemment sur le plan politique, outre les mesures d'abordabilité que nous avons mises en place?

Depuis la formation de notre gouvernement il y a un an, nous avons instauré une allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, ce qui aidera les familles en leur versant jusqu'à 1 900 \$ cette année, puis 1 400 \$ pendant les quatre années suivantes. Nous avons réduit les taux d'imposition pour tous les Canadiens à revenu moyen. Y a-t-il d'autres mesures que nous devrions envisager?

N'importe lequel d'entre vous peut donner son avis.

La présidente: Soyez très bref. Vous avez environ 20 secondes.

Grant Bazian: Au final, pour ce qui est des effets à long terme, la solution est l'éducation, comme nous l'avons tous mentionné. En ce qui concerne les effets à court terme, on sait clairement qu'il est acceptable d'avoir une dette à long terme dans ce pays. Je n'ai pas été élevé ainsi. Je ne pense pas que ce soit votre cas non plus.

Il est difficile de remédier à ce problème immédiatement. Il faut adopter une vision à long terme en matière d'éducation et peut-être changer la perception qu'a la société de l'endettement, en le considérant comme quelque chose que nous pouvons avoir pendant longtemps.

La présidente: Merci, monsieur MacDonald.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être avec nous ce matin.

Je vais commencer par vous, professeur d'Astous. Dans les conversations qu'on a depuis le début de cette étude, des fois, j'ai l'impression qu'on parle de l'endettement comme si c'était une fatalité, comme si les gens étaient forcés de s'endetter ou comme si les banques leur prêtaient de l'argent sans qu'ils le demandent. Selon ma compréhension, il y a aussi un facteur de liberté individuelle, là-dedans. Les gens s'endettent parce qu'ils veulent s'endetter.

Ça nous amène à la question de la culture financière. Pour s'endetter correctement, il faut être capable de faire un budget et de comprendre les contrats. Ça prend de la culture financière. Des témoins qui sont venus au Comité nous ont dit que le Canada était presque un modèle en matière de culture financière dans le monde. J'aimerais savoir si c'est le cas.

Au-delà de ça, quand on regarde un peu les recherches dans le domaine, dont les vôtres, on se rend compte que ce n'est pas tant la culture financière qui est importante que le moment où on l'applique. Les gens s'endettent souvent dans des circonstances où ils vivent un choc, comme une perte d'emploi. C'est une décision très émotive et à très court terme. Ce sont des moments où, parfois, le côté rationnel de l'être humain n'est pas à l'avant-plan.

Qu'est-ce que ça donne d'avoir suivi des cours de culture financière pendant les 15 dernières années, quand on est obligé d'emprunter à un moment où on est vulnérable?

Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider les gens qui sont vulnérables au moment d'emprunter?

• (0930)

Philippe d'Astous: Merci de la question.

En matière de culture financière, quand je compare le Canada aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, je vois que nous sommes pas mal dans le même paquet. Je ne dirais pas que le Canada se démarque fortement, ni à la hausse ni à la baisse. Nous nous ressemblons pas mal tous. Nous avons tous des lacunes.

Ensuite, j'aimerais revenir sur l'enseignement juste à temps. Quand les étudiants entrent dans ma classe et que je leur parle de régimes de retraite, de rentes et d'annuités, ça ne les intéresse pas. Quand on commence à parler d'hypothèques, de cartes de crédit, de budgets et de prêts et bourses, là, ils sont intéressés. C'est ce que nous voyons aussi dans nos recherches. Donc, il faut s'assurer de parler aux jeunes de la bonne façon, au bon moment, sur le sujet qui leur importe et qui va être porteur. S'il y a un problème d'endettement ou un problème concernant les paris sportifs, il faut aller parler à ces jeunes pour prévenir ces problèmes en amont.

Jean-Denis Garon: Je comprends donc que c'est un processus continu qui diffère selon les moments de la vie.

Une professeure de l'Institut national de la recherche scientifique, ou INRS, est venue nous parler de la différence entre l'endettement et le surendettement. Selon ses recherches, certaines personnes sont surendettées et sont très vulnérables, en matière de faillite, notamment aux chocs qui peuvent survenir à certains moments de leur vie: perte d'emploi, maternité, lésions professionnelles, et ainsi de suite.

On sait que le programme d'assurance-emploi canadien, par exemple, ne couvre pas près de la moitié de ceux qui devraient être assurés. On connaît l'importance du filet de sécurité sociale. Beaucoup de programmes sont provinciaux.

En quoi la politique publique, qui est notre filet de sécurité sociale, peut-elle nous aider à prévenir le pire pour certains ménages qui seraient surendettés ou qui auraient été poussés au surendettement en raison de circonstances personnelles?

Philippe d'Astous: Dans certains de nos travaux, nous étudions justement la perte d'emploi, en prenant des données administratives de Statistique Canada. Nous réalisons qu'au cours des dernières années, de plus en plus de personnes se sont tournées vers ce qu'on appelle le travail à la demande ou vers l'entrepreneuriat après une perte d'emploi, ce qui cause des pertes de salaire qui peuvent perdurer pendant plusieurs années. C'est bien documenté dans la littérature sur la perte d'emploi.

Le fait que nous voyons, dans nos travaux, que les gens se tournent vers l'entrepreneuriat signale qu'il y a peut-être un manque à combler. On parlait des 108 000 pertes d'emploi nettes. Certains de ces individus vont peut-être se tourner vers le travail autonome, le travail à la demande ou l'entrepreneuriat pour arriver à leurs fins.

Jean-Denis Garon: Merci.

Vos remarques d'ouverture m'ont un peu surpris. J'ai l'impression que, chez les jeunes, il n'y a jamais eu autant d'intérêt pour les questions financières, l'investissement ou l'immobilier. Comme je l'ai mentionné plusieurs fois à ce comité, les réseaux sociaux ont beaucoup contribué à cela. Toutefois, vous nous apprenez, essentiellement — si on résume —, que vos étudiants sont incapables, ou à peu près, de faire un budget ou de comprendre les implications financières de leurs décisions. Je ne dis pas que ça ne concerne que HEC Montréal. Ne le prenez pas comme une attaque.

Les jeunes sont-ils peut-être mal informés? Est-ce qu'ils s'informent aux mauvais endroits?

Par ailleurs, quel est le rôle de l'Autorité des marchés financiers, ou AMF, des provinces, du Québec et du fédéral pour essayer de contrecarrer la mauvaise information qui circule sur les réseaux sociaux, qui sont devenus une source d'information importante chez les jeunes?

Philippe d'Astous: Ce qu'il est important de noter, comme vous le dites bien, c'est que les jeunes s'intéressent plus que jamais aux finances personnelles. Parmi les cours que je donne, c'est celui qui intéresse le plus les gens. Cependant, effectivement, il faut parfois les recentrer, par exemple quand ils écoutent des baladodiffuseurs ou des influenceurs financiers.

Les jeunes ont beaucoup d'information. Il y a beaucoup de choses qui circulent sur les médias sociaux, mais nous sommes capables, dans le cadre universitaire, de les recentrer, de les remettre sur le droit chemin et de leur montrer, de façon pratique-pratique, les implications de leurs choix.

Jean-Denis Garon: Qu'est-ce qu'on fait pour ceux qui ne vont pas à l'université?

• (0935)

Philippe d'Astous: C'est là qu'il faut absolument penser à des cours d'éducation financière en amont. Au Québec, nous sommes chanceux, car nous en avons un. Il y a un cours d'éducation financière en cinquième secondaire. J'ai vu des cohortes d'étudiants qui l'ont suivi et d'autres qui ne l'ont pas suivi, parce qu'il est récent, et je vois une différence dans leur façon de penser et d'aborder ces problèmes. Alors, évidemment, il faut que ça commence avant que les étudiants suivent mon cours.

Jean-Denis Garon: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Garon.

[Traduction]

Je vais continuer avec M. McLean pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Merci, madame la présidente.

Je souhaite la bienvenue à nos invités.

J'ai lu le mémoire de MNP à ce sujet, et la statistique dont nous entendons beaucoup parler a trait au nombre de Canadiens — je pense que c'est 40 % — qui sont à moins de 200 \$ de l'insolvabilité chaque mois. Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie?

Est-ce que cela signifie que 40 % des Canadiens rentrent à la maison à la fin du mois et se rendent compte que s'ils n'avaient pas ces 200 \$ dans leur compte, ils seraient au bord de la faillite? Pouvez-vous nous l'expliquer, s'il vous plaît? Nous en entendons parler depuis longtemps.

Grant Bazian: Cette statistique provient de notre sondage, et c'est...

Greg McLean: Pouvez-vous nous expliquer ce qu'elle signifie?

Grant Bazian: Bien sûr. C'est un sondage sur les sentiments; sur ce que les gens ressentent. Qu'ils fassent ou non le calcul, ils ont l'impression qu'à la fin de chaque mois, ils sont à 200 \$ de l'insolvabilité, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas payer leurs dettes de la manière habituelle ou que leurs actifs sont inférieurs à leur passif. C'est un sentiment financier, qui est défini dans notre loi. Ce qu'ils ressentent, c'est que s'ils avaient 200 \$ de moins chaque mois, ils pourraient être insolubles et en arriver à un point où ils devraient consulter un fiduciaire.

Greg McLean: D'accord. Merci.

Je vais maintenant parler des ratios du service de la dette, parce qu'au Canada, il est d'environ 14 % pour les consommateurs. Environ 14 % du revenu disponible au Canada est consacré au service de la dette. Le chiffre correspondant aux États-Unis est d'environ 11 %. C'est 11 % contre 14 %.

Pouvez-vous expliquer pourquoi il est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis?

Grant Bazian: Je ne peux vraiment pas l'expliquer avec certitude. J'imagine que le coût de la vie peut en faire partie. C'est peut-être lié aux taux d'intérêt et à l'inflation. Je n'ai pas vraiment étudié la question suffisamment pour y répondre avec certitude.

Greg McLean: Le coût du service de la dette au Canada est 3 % plus élevé. Environ la moitié vise des dettes hypothécaires, et l'autre moitié vise des dettes à la consommation d'une forme ou d'une autre — automobiles ou cartes de crédit —, mais le taux de la Banque du Canada est de 2,25 % par rapport à environ 150 points de base de plus aux États-Unis. Les banques américaines facturent plus d'intérêts, mais les consommateurs américains en paient moins.

Avez-vous songé aux raisons pour lesquelles cette équation ne fonctionne pas pour les Canadiens par rapport aux Américains?

Grant Bazian: Je n'ai pas fait la comparaison, alors non, je n'y ai pas réfléchi.

Greg McLean: Je peux peut-être vous donner un petit coup de pouce. La dette du Canada a monté en flèche au cours des dernières

années. À l'échelle fédérale, elle s'élève à 1,3 billion de dollars. Si l'on inclut la dette provinciale, nous en sommes à 2,5 billions de dollars. À cela s'ajoute une dette à la consommation de 2,6 billions de dollars.

Compte tenu de la dette croissante au Canada, qui provient principalement des gouvernements, pensez-vous qu'il pourrait y avoir un effet d'éviction qui donnerait lieu à des taux d'intérêt plus élevés?

Grant Bazian: Je ne sais pas vraiment comment répondre à la question. Pour être honnête avec vous, je ne suis pas vraiment certain de la comprendre.

Greg McLean: D'accord. Permettez-moi de l'expliquer un peu plus clairement.

Peu importe la mesure dans laquelle la Banque du Canada abaisse le taux d'intérêt, le taux sur cinq ans ne semble pas suivre, de sorte que le taux hypothécaire est toujours élevé par rapport au taux d'escompte. Cela indique qu'il y a un effet d'éviction sur les marchés de la dette. Le grand acteur sur les marchés de la dette demeure le gouvernement.

Pensez-vous que si le gouvernement ne s'endettait pas autant, les taux d'intérêt offerts aux Canadiens seraient plus bas?

Grant Bazian: Cela semble être une bonne question à poser à un économiste plutôt qu'à un fiduciaire, mais c'est une possibilité.

Greg McLean: D'accord.

Étant donné que les Canadiens sont très endettés, ils font des choix. Le premier choix des Canadiens lorsqu'ils dépensent de l'argent, c'est la nourriture. Ils veulent nourrir leur famille et il y a plus de deux millions de Canadiens qui font la queue aux banques alimentaires chaque mois. D'après vos recherches, avez-vous une idée de l'ampleur qu'aurait la dette à la consommation si les Canadiens n'avaient pas accès aux banques alimentaires, à un niveau très élémentaire, à ce stade-ci?

Grant Bazian: Nous n'avons fait aucune étude empirique à ce sujet. Tout ce que je peux dire, c'est que les gens qui viennent nous voir et qui ont des problèmes financiers comptent sur le crédit pour payer certains de leurs produits alimentaires essentiels.

● (0940)

Greg McLean: Les gens qui s'adressent à vous pour obtenir du crédit ont-ils déjà recours aux banques alimentaires?

Grant Bazian: Je n'ai pas fait cette corrélation ou ce calcul.

Greg McLean: Ils se rendent dans les banques alimentaires ou, s'ils cherchent à obtenir une protection de crédit, ils font leurs achats de nourriture avec des cartes de crédit à ce stade-ci. Êtes-vous de cet avis? C'est à 22 ou 24 % d'intérêt.

Grant Bazian: C'est ce que nous constatons. Ils utilisent le crédit pour des choses essentielles comme les services publics et la nourriture.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur McLean. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Sawatzky, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Dijkema, nous vous remercions pour déclaration préliminaire. Je trouve que les préoccupations sont très semblables en ce qui concerne les jeux de hasard et la mesure dans laquelle ils sont maintenant répandus.

J'aimerais souligner que, selon le Maryland Center of Excellence on Problem Gambling, le taux de suicide chez les personnes qui ont un trouble du jeu est de 5 à 10 fois supérieur à celui de la population générale; 4 à 40 % ou plus d'entre elles feront une tentative de suicide. Quand on pense à la popularité des paris sportifs, par exemple, on constate qu'il s'agit d'un problème grave. C'est devenu très normalisé dans le domaine des sports. C'est ce que les gens font.

Vous avez mentionné le projet de loi de Marty Deacon. Mes collègues, les députés Bardeesy et Bardish Chagger, l'ont appuyé. Je suis très heureux d'entendre qu'il y a du mouvement à cet égard. Je partage vos préoccupations.

J'aimerais vous demander quel est le rôle des paris en temps réel dans tout cela. Les gens prennent des décisions impulsives pendant qu'ils regardent des sports en direct.

Brian Dijkema: Merci beaucoup pour cette question. Vos observations sont justes. L'augmentation des idées suicidaires et autres est très forte.

Les paris en temps réel créent un environnement où les paris sur un jeu sportif ressemblent de plus en plus aux jeux des machines à sous. Des études ont montré que plus un jeu se rapproche de celui d'une machine à sous, avec la vitesse, la capacité de gagner et de perdre très rapidement et la nécessité de prendre des décisions rapides, plus il déclenche des chocs de dopamine dans le cerveau, ce qui crée une dépendance. Avec les paris dans le jeu, on peut gagner plus et perdre plus. C'est ce qui alimente l'excitation et la dépendance.

Un certain nombre d'études, y compris celles que nous avons citées dans nos documents, montrent que les paris dans le jeu créent une situation qui ressemble à celle d'une machine de jeu électronique. Des études ont démontré que ce sont ces situations qui créent la plus forte dépendance. Dans les faits, on transforme une partie de hockey, que les gens devraient regarder en famille, dans la communauté ou au pub local pour en vivre les hauts et les bas, en un jeu de machine à sous. Si vous allez dans un casino, vous pouvez voir que les visages des gens ne sont pas ceux que l'on voit dans les publicités. En fait, l'affect est plat. C'est ce qui alimente les dépendances, et ce sont les dépendances qui mènent aux enjeux suicidaires que le député a mentionnés.

C'est l'un des défis. À mesure que nous transformons de plus en plus d'événements sportifs en des jeux de machine à sous, nous constatons des niveaux plus élevés de dépendance, en particulier chez les jeunes hommes, comme je l'ai dit plus tôt, qui ont leurs propres problèmes de santé mentale. Notre objectif est de créer une sorte de mur autour de cela.

Le projet de loi de la sénatrice Deacon, visant à interdire la publicité sportive, serait une bonne mesure à prendre. Nous l'approuverions. À notre avis, il s'agit d'une question sur laquelle tous les partis, la gauche et la droite, peuvent s'entendre. La gauche veut protéger les personnes vulnérables — ou du moins c'est le stéréotype — et la droite veut assurer de bonnes décisions financières. Avec les paris, la maison gagne toujours, mais le ménage est perdant. C'est toujours BetMGM ou, dans ce cas-ci, l'État, qui gagne, et je pense qu'il est aussi dépendant de ces revenus.

C'était une très bonne question. Merci beaucoup.

Jake Sawatzky: Merci, monsieur Dijkema.

En fait, j'ai un ami qui vit ce genre de problème. Il a évoqué exactement la même chose que vous au sujet de la façade des paris sportifs. Une fois qu'on utilise l'application, elle devient comme une machine à sous et les méthodes de jeu sont semblables à celles des casinos. C'est très intéressant.

Pourriez-vous nous parler un peu de la publicité généralisée que nous voyons? À chaque match sportif, on voit des tonnes d'annonces de paris sportifs. Pourriez-vous nous en parler, s'il vous plaît?

Brian Dijkema: Bien sûr.

Je tiens simplement à souligner que l'observation de votre ami est tout à fait vraie. C'est exactement ce que veulent les entreprises. Encore une fois, ces jeux sont ceux qui créent le plus de dépendance, et c'est là que les entreprises veulent leurs revenus. Les paris sportifs sont un moyen de les amener là.

En ce qui concerne la publicité, je vous ai fait part de certaines des données sur le temps que les gens passent à la regarder. C'est environ un cinquième de la production totale. Même l'analyse sportive est maintenant présentée par des entreprises. Je pense qu'il y a eu un pacte faustien avec les producteurs des parties de hockey — Rogers, Sportsnet et d'autres — et qu'ils ont échangé l'argent de la publicité contre une colonisation, en gros...

• (0945)

La présidente: Merci, monsieur Dijkema. Je vais devoir mettre fin à cette série de questions.

Merci, monsieur Sawatzky.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci beaucoup.

Professeur d'Astous, il est indiscutable, pour moi, que les stratégies de marketing des institutions financières et les argumentaires de vente des vendeurs d'hypothèques, notamment, peuvent avoir un effet sur l'endettement des gens et sur le type de contrat qu'ils prennent.

Quand on lit votre curriculum vitae, ou CV, on voit qu'il est évident que vous connaissez les finances personnelles. C'est très public.

Si vous allez voir un courtier hypothécaire et qu'il lit votre CV, pensez-vous qu'il va essayer de vous vendre un produit d'une façon différente de celle qu'il utiliserait pour le vendre à une personne mal informée ou qu'il présume mal informée?

Quelle serait la différence dans l'argumentaire de vente, et quelle pourrait être la conséquence sur le contrat sélectionné à la fin?

Philippe d'Astous: C'est une très bonne question.

Je ne parlerai pas de mon expérience personnelle, mais des recherches ont aussi été faites sur l'effet du conseil financier. Je vous dirais que, somme toute, dans nos recherches expérimentales avec de vrais conseillers financiers, on voit que les décisions ou les recommandations qu'ils font sont quand même bonnes. On ne voit pas de grosses erreurs, mais c'est certain que, comme tout le monde, les conseillers financiers peuvent aussi avoir des biais. La littérature montre que, parfois, les conseillers financiers vont avoir tendance à recommander des produits qu'ils ont eux-mêmes, des produits auxquels ils font confiance ou des produits qu'ils connaissent.

Pour ce qui est de déterminer si ces produits sont bons ou non pour le consommateur, c'est une étape qui est un peu plus loin que ce que mes travaux pourraient montrer, mais la littérature démontre qu'il y a un petit biais de familiarité lié dans ce qui est recommandé.

Jean-Denis Garon: Il nous reste une minute, alors je vais poser une question brève.

Selon vous, les banques préfèrent-elles des paiements minimums plus élevés ou plus bas sur les cartes de crédit?

Préfèrent-elles que les gens restent endettés et qu'il y ait un risque de défaut de paiement, ou préfèrent-elles que les gens remboursent leurs dettes?

Philippe d'Astous: On a fait une étude sur une banque qui avait choisi d'augmenter le paiement minimum sur ses cartes de crédit. Des consommateurs étaient touchés et d'autres ne l'étaient pas, et le résultat était assez clair. L'augmentation du paiement minimum entraîne une augmentation des défauts de paiement. La banque, en général, n'aimera pas ça, parce qu'elle va subir des pertes.

Pour la banque, le compromis est dur à trouver, parce que des paiements minimums plus bas lui permettent d'avoir plus de revenus d'intérêts, tandis que des paiements minimums plus élevés lui permettent de s'assurer que la dette va être remboursée. Alors, ce n'est pas si simple de répondre à cette question.

Jean-Denis Garon: Merci beaucoup.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Nous allons maintenant poursuivre avec Mme Cobena, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur Bazian, vous venez de dire que, malheureusement, beaucoup de Canadiens comptent sur leurs dettes de cartes de crédit pour couvrir leurs besoins essentiels, notamment l'épicerie, bien sûr. Statistique Canada a également fait valoir que le transport, le logement et la nourriture coûtaient aux Canadiens environ 104 % de leur revenu et qu'ils sont à environ 200 \$ de ne pas être en mesure de respecter leurs obligations financières.

Selon vous, quelle est la cause profonde de cette tendance?

Grant Bazian: Je pense que c'est une combinaison de nombreux facteurs. Nous avons parlé du jeu aujourd'hui. Le jeu en fait partie. Il y a aussi la toxicomanie, les maladies, la perte d'emploi et l'éclatement des familles. Tous ces facteurs s'additionnent pour provoquer cette situation. Je n'attribuerais pas la situation à un enjeu en particulier. Il faut l'examiner au cas par cas.

N'oubliez pas que lorsque les gens disent qu'ils se sentent à 200 \$ d'être insolubles, cela signifie qu'ils ne seront pas en mesure de

faire leurs paiements de manière ordonnée. Ils peuvent s'endetter après cette somme de 200 \$.

Sandra Cobena: Avez-vous constaté une concentration au sein d'un groupe de Canadiens donné?

Grant Bazian: Je dirais qu'il y en a probablement un peu plus chez les jeunes, parce qu'ils ont plus de dettes à gérer. Ils ont habituellement des prêts hypothécaires, des prêts automobiles et doivent payer les services de garde pour leurs enfants, tandis que la population plus âgée a habituellement remboursé ces dettes. C'est un peu plus courant chez les jeunes et chez les personnes à faible revenu.

• (0950)

Sandra Cobena: Quelle incidence cet endettement accru, en particulier chez les jeunes Canadiens, a-t-il sur certains éléments comme la constitution d'une famille, par exemple?

Grant Bazian: Je suppose que vous parlez simplement de fonder une famille. Il faudrait probablement leur poser la question directement. Lorsque les gens viennent nous voir, nous ne leur demandons pas si leur dette les empêche d'avoir une famille, mais je pense que les jeunes Canadiens ont moins d'enfants, alors c'est peut-être l'une des raisons. Ils peuvent avoir peur de fonder une famille s'ils n'ont pas les moyens de vivre avec leurs dettes actuelles.

Sandra Cobena: Dans votre récent rapport sur l'indice de la dette à la consommation, il est indiqué qu'un tiers des Canadiens — environ 32 % — ne pourraient pas absorber une hausse des taux d'intérêt. Bien sûr, compte tenu des statistiques dont nous parlons, c'est intuitif.

Étant donné que de nombreux Canadiens s'endettent de plus en plus pour couvrir leurs dépenses de base, comme la nourriture, pourriez-vous décrire ce qu'une légère augmentation des taux d'intérêt ferait à ceux qui ont le plus de mal à joindre les deux bouts?

Grant Bazian: Oui, cela les rapproche d'un point de bascule. Chaque fois qu'il y a une augmentation des taux d'intérêt ou une mesure inflationniste qui fait augmenter le prix des biens de consommation, les gens se rapprochent du point où ils doivent venir nous voir pour déposer une déclaration officielle d'insolvabilité, comme une faillite ou une proposition. Le point de bascule varie d'une personne à l'autre, mais de telles augmentations font en sorte que les gens risquent davantage de devoir consulter un fiduciaire.

Sandra Cobena: Nous faisons cette étude parce que nous voulons comprendre ce qui alimente la tendance à l'augmentation de l'endettement et pourquoi les Canadiens doivent s'endetter sur leurs cartes de crédit pour répondre à leurs besoins de base. Nous voulons aussi obtenir vos recommandations sur la façon dont nous pouvons mettre fin à cette tendance que nous observons de façon constante, même après la COVID-19.

On peut octroyer des subventions ponctuelles ici et là, mais quelles seraient vos recommandations en ce qui a trait à une solution durable à long terme dont auraient besoin les Canadiens qui se trouvent dans cette situation?

Grant Bazian: Cela nous ramène à certains de nos commentaires initiaux. L'écart financier doit être comblé. Ce ne sont pas tous les Canadiens, mais beaucoup de gens qui viennent nous voir ne comprennent pas comment fonctionne l'intérêt. Ils ne comprennent pas le fardeau financier qu'ils doivent supporter, et ils ne comprennent pas qu'en ne faisant qu'un paiement minimum, cette dette devient la norme. Je pense que c'est un élément fondamental. C'est une cause profonde. C'est l'éducation.

Beaucoup de gens savent comment établir un budget et comprennent comment fonctionne l'intérêt, mais ils viennent quand même nous voir, parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas se permettre de vivre comme avant. Parfois, ils prennent de mauvaises décisions. Ils essaient de suivre le rythme des autres. Ils dépensent trop en conséquence. Beaucoup de gens ont du mal à joindre les deux bouts. Leur revenu est insuffisant pour payer leur loyer et leurs obligations en matière d'intérêts. C'est une combinaison de tout cela.

Fondamentalement, pour répondre à votre question, je dirais que l'éducation est un élément important. D'une façon quelconque, la psyché et la culture ont changé, et l'endettement à long terme est devenu normal. Je pense que c'est un gros problème que nous constatons.

La présidente: Merci beaucoup, madame Cobena. Votre temps est écoulé.

Nous allons conclure avec M. Turnbull pour cinq minutes.

Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être des nôtres.

Je veux seulement mentionner pour le compte rendu que selon les statistiques, les salaires dépassent l'inflation depuis plus de trois ans. Afin d'ancrer le débat dans des données probantes, je précise que selon les résultats les plus récents, les salaires augmenteraient à un taux plus de deux fois supérieur à celui de l'inflation. Je sais que les conservateurs n'aiment pas entendre ces données, mais c'est la vérité.

Nous connaissons le concept de l'économie en K selon lequel ce sont les personnes qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables qui sont les plus touchées.

Mon équipe a réalisé une analyse récemment sur les soutiens mis en place pour alléger les différentes pressions liées au coût de la vie qui s'exercent sur les familles. Pour une famille de quatre de la classe moyenne, nous avons additionné les avantages liés aux réductions d'impôt, à l'Allocation canadienne pour enfants, au régime de soins dentaires et au Programme national d'alimentation scolaire. Ces mesures totalisent environ 30 000 \$ par année. C'est un soutien considérable.

Pourriez-vous expliquer comment ces mesures ont contribué à atténuer un problème qui serait pire aujourd'hui si elles n'avaient pas été mises en place?

Grant Bazian: Nous n'avons pas réalisé d'études qui parviennent à cette conclusion. Tout ce que je peux dire, c'est que malgré la ribambelle de subventions, les gens qui viennent à nos bureaux n'arrivent tout simplement pas à joindre les deux bouts.

Toutes ces mesures sont utiles, mais ce sont des solutions provisoires. Je doute que ce soit des solutions à long terme. Les difficultés sont persistantes. Les gens viennent à nos bureaux. Ils dépensent plus qu'ils gagnent. Ils ne peuvent pas arriver avec leur revenu.

• (0955)

Ryan Turnbull: Merci beaucoup.

Je vais laisser mon collègue, M. Bardeesy, poser quelques questions.

Karim Bardeesy (Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Merci, monsieur Turnbull.

Merci, madame la présidente.

J'ai quelques questions pour M. Dijkema.

Merci de nous avoir fait part de faits et de données sur les répercussions des paris sportifs en ligne au Canada. Je peux aussi en fournir un certain nombre. Dans les jeux en ligne en Ontario, les mises en espèces ont augmenté de 31 % d'une année à l'autre, de septembre 2024 à septembre 2025, et les recettes se chiffrent aujourd'hui à 8,6 milliards de dollars. Une proportion de 89 % des comptes associés aux sites de paris sportifs appartient à des garçons et à des hommes âgés de 15 à 44 ans. Le taux de personnes qui s'adonnent aux paris en ligne et qui autodéclarent leurs problèmes est 45 % plus élevé que le taux de personnes qui jouent à la loterie. L'heure est grave.

J'aimerais approfondir certains de ces problèmes. Je vais vous poser quelques petites questions en rafale.

Qui empêche l'argent dans le secteur? Qui en sont les bénéficiaires? Nous avons mentionné les coûts. Qui récolte les profits?

Brian Dijkema: Le principal bénéficiaire est l'État, et c'est quelque chose que nous dénonçons depuis longtemps. Nombreux sont ceux qui sont préoccupés... Ils sont inquiets pour les gens, et ils le sont à juste titre.

Ce que nous soutenons à Cardus et ce que démontrent les données, c'est que les revenus du jeu fonctionnent comme une taxe qui viserait précisément les vulnérables. Une étude que nous avons produite sur les personnes qui parient a révélé que ce sont les personnes appartenant au quintile inférieur qui consacrent à cette activité la plus grande proportion de leur revenu. La taxe est régressive de nature. Le principal bénéficiaire est l'État, suivi des grandes sociétés comme BetMGM et les autres, qui ont créé cette structure et qui récoltent le plus de profits.

Karim Bardeesy: Quelles sont les responsabilités des équipes, des ligues et des radiodiffuseurs dans l'industrie?

Brian Dijkema: Malheureusement, les ligues sont dépendantes de cette industrie elles aussi. Lorsque les partisans ont commencé à désertir les matchs, elles ont adopté les paris sportifs comme source de revenus. En 1990, le commissaire de la NFL a dit que rien n'avait fait plus mal au sport que la popularité croissante des paris sur les matchs. Bon nombre de joueurs n'aiment pas les paris. Ils disent qu'ils ne sont pas des chevaux de course. Hélas, comme les ligues comptent sur ces revenus, c'est très problématique.

Karim Bardeesy: Ce type d'activité économique vaut-elle le coût?

Brian Dijkema: Non. Les paris ne sont pas mauvais en soi. Je serais heureux de jouer au poker avec vous et de vous donner mon argent, car je perdrais probablement la partie. Dans la réalité, il existe toute une architecture, une structure volontaire, qui soutire de l'argent des gens pour le mettre dans les coffres de l'État sans se soumettre aux mécanismes normaux de reddition de comptes.

Karim Bardeesy: Vous avez parlé des éléments de dépendance des paris en ligne qui peuvent gâcher le plaisir lié aux expériences sportives. Vous avez dressé les grandes lignes de ce que fait votre groupe de réflexion, qui s'inspire entre autres de valeurs chrétiennes. Je voudrais avoir une idée de ce que nous pourrions faire mieux. Le projet de loi C-211 a été présenté pour aider à réglementer les paris sportifs en ligne et le secteur de la publicité. Quelles autres mesures pourraient être prises?

Brian Dijkema: Une des solutions serait d'interdire la publicité. Son efficacité est bien connue, d'où les sommes qui y sont investies. En l'interdisant, on éviterait aux gens d'y engloutir de plus en plus d'argent. Il faut aussi changer l'architecture. Les publicitaires exploitent l'imagination des gens. Ils font miroiter la liberté et font croire aux gens qu'ils n'auront plus d'efforts à faire pour s'acheter une maison ou pour lancer une entreprise. Ce problème immense serait réglé en bannissant la publicité.

Une autre chose qui pourrait être faite serait d'examiner des stratégies pour récupérer cet argent. Nous suggérons de le retirer du Trésor et de créer en contrepartie des comptes d'épargne reliés aux gains des paris, qui permettraient aux gens de jouer, mais avec de l'argent qui resterait dans des comptes qui pourraient même faire partie d'un régime d'épargne.

Nous savons que les gens qui ont moins de 250 \$ dans leur compte risquent cinq fois plus de recourir à des solutions comme

les prêts sur salaire. Nous suggérons que l'État retire du Trésor les recettes provenant du jeu et qu'au lieu d'en faire une taxe, il les fasse croître sous forme de véhicule d'épargne, à l'instar de ce qui se fait en France et en Angleterre.

La présidente: Formidable. Merci beaucoup, monsieur Dijkema.

Le temps alloué à la réunion d'aujourd'hui est écoulé. Au nom du Comité, j'aimerais vraiment remercier les témoins de leur temps et de leurs efforts aujourd'hui.

Si le Comité le souhaite, nous allons lever la séance.

Des députés: D'accord.

Le président: C'est parfait. Passez tous un agréable week-end.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>